

# Inscriptions

## Les inscriptions auront lieu

- mercredi 7 septembre (17h00-19h30)
- samedi 10 septembre (15h00-18h00)

au Gymnase du collège Guy Môquet,  
103-105 avenue Paul Vaillant-Couturier, Villejuif

Les cours commenceront le mercredi 14 septembre et les personnes inscrites pourront commencer les cours dans leur catégorie dès que leur inscription a été finalisée.

## Documents à fournir :

- 1 feuille d'inscription USV Escrime
- 1 autorisation de sortie pour les mineurs
- 1 autorisation d'être photographié ou filmé
- 1 autorisation RGPD
- 1 questionnaire médical (daté, signé) ou 1 certificat médical
- 1 chèque de cotisation à l'ordre de l'USV-Escrime (paiement échelonné possible)
- 1 chèque de caution de 456€ pour l'emprunt de l'équipement
- 1 chèque de caution de 30€ pour l'entretien de l'équipement

## Tarifs 2022/2023

- **Baby-escrime (né en 2017 ou 2018) : 190 €**
- **M7 et M9 (né en 2014, 2015 ou 2016) : 220 €**
- **M11 (né en 2012 ou 2013) : 280 €**
- **M13 et autres catégories (né en 2011 ou avant) : 340 €**
- **Réduction de 50€ pour le 2<sup>ème</sup> membre d'une même famille**
- **Location du masque à partir de la 2<sup>ème</sup> année : 20€**
- **Location de la veste électrique à partir de la 3<sup>ème</sup> année: 25€**

L'inscription comprend la licence FFE et le prêt de l'équipement normalisé.

Pour débiter, il ne reste à la charge de l'adhérent que l'équipement individuel minimum constitué d'un gant d'escrime, de chaussures de sport et de chaussettes hautes.

Après quelques années d'expérience, il est demandé d'acquérir son propre matériel (en commençant par le masque, puis la veste électrique et le fleuret).